

# STAGE MULTISPORT ET DE PERFECTIONNEMENT HANDBALL (DU 01 AU 05/11 INCLUS) - ORGANISE PAR LE CLUB HANDBALL D'AUNEAU

Le Club Handball d'Auneau organise un stage multisports pour les enfants nés en 2009 et 2010. Le stage sera encadré par Judy LARAVINE (agent de développement sportif du club) et Camille MARIE (coordinateur sportif du club).

Les enfants sont accueillis à partir de 9h15 et ont la possibilité de déjeuner sur place (ramener un pique-nique) sous la surveillance des responsables du stage. Le goûter de l'après-midi est fourni par le club. La journée se terminera à 17h.

Planning (sous réserve de modifications) :

	LUNDI 1/11	MARDI 2/11	MERCREDI 3/11	JEUDI 4/11	VENDREDI 5/11
9h30-10h	Jeu d'échauffement				
10h-12h	Handball	Handball	Handball	Handball	Handball
12h-13h30	Repas – temps calme				
13h30-15h45	Tchoukball	Flag rugby	Handbasket	Kinball	Tournoi multisports
15h45-16h	Goûter				
16h-17h	Opposition handball	Opposition handball	Opposition handball	Opposition handball	

## INFORMATIONS SUR LE STAGIAIRE

Nom	Prénom	Date de naissance
Adresse		
Code postal	Ville	
Téléphone	Adresse électronique	
N° de sécurité sociale		

Attention : **pour participer au stage, l'enfant devra être licencié ou les parents devront présenter une décharge ainsi qu'une attestation d'assurance.** L'enfant participant au stage devra être muni d'une tenue de sport et d'une gourde (l'accès aux vestiaires sera très limité ou interdit selon les conditions sanitaires).

Ouverture du stage à partir de 14 inscrits ; **24 places maximum. Inscription avant le 10/10.**

Participation des familles : **35€** pour les enfants licenciés au club, **50€** pour les enfants non licenciés au club. Paiement en espèces, chèque à l'ordre du CHB AUNEAU ou virement. Aucun remboursement après validation de l'inscription.

## DENI DE RESPONSABILITE ET SIGNATURE

Je soussigné ....., responsable de l'enfant, déclare avoir pris connaissance des modalités du stage et déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre toutes mesures (interventions secours, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :